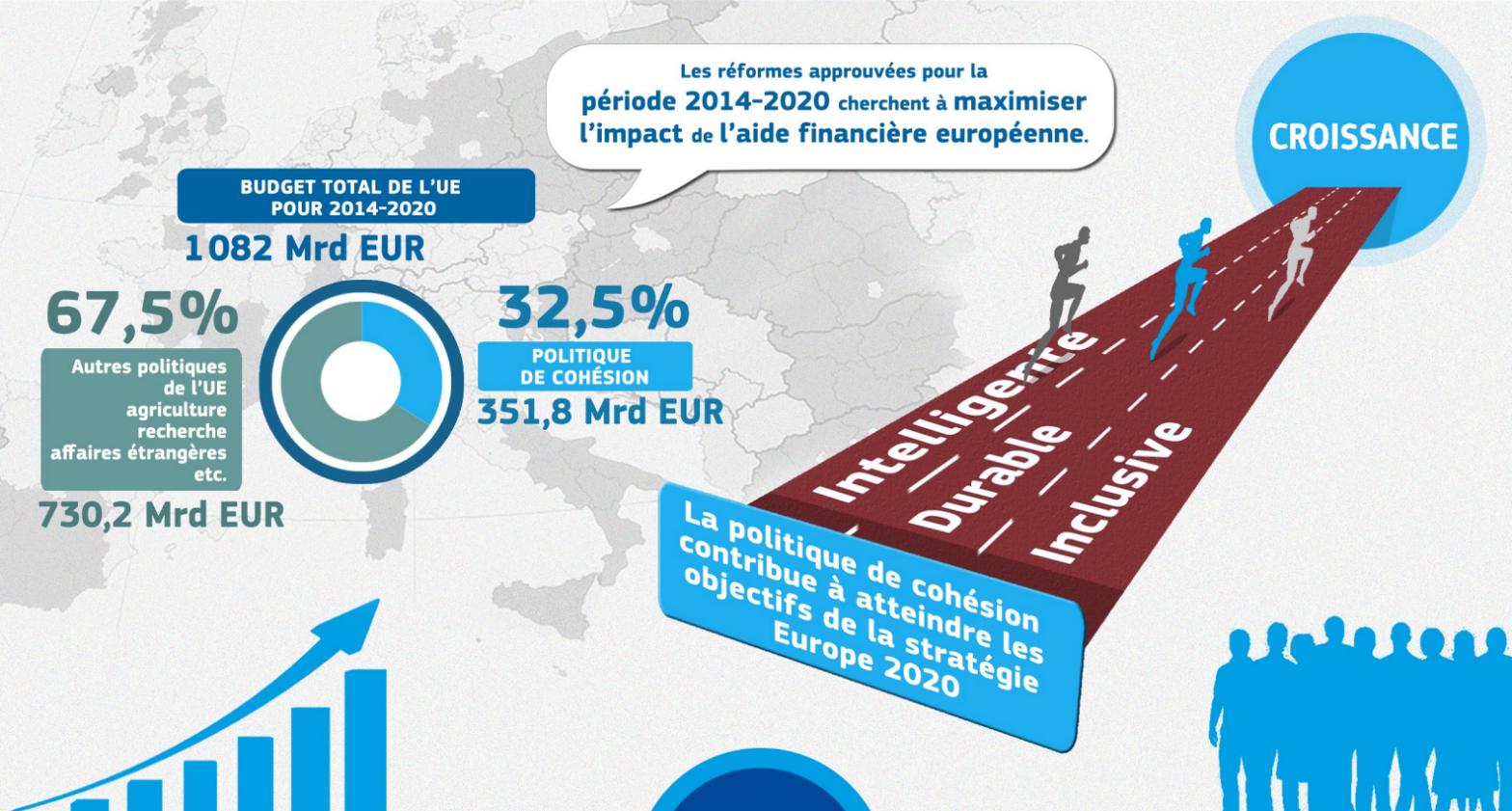


Une nouvelle politique de cohésion pour l'Europe

La principale politique d'investissement en faveur de l'emploi et de la croissance



FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

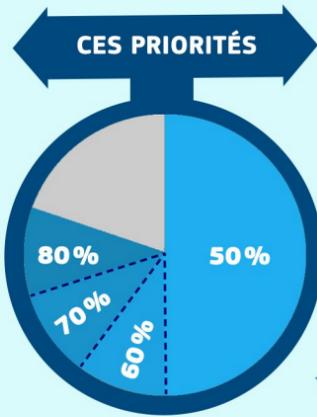
VIA

FONDS SOCIAL EUROPÉEN

INVESTISSEMENT DANS LA CROISSANCE

- Recherche et innovation
- Technologies de l'information et de la communication
- Compétitivité des PME
- Économie à faibles émissions de CO₂

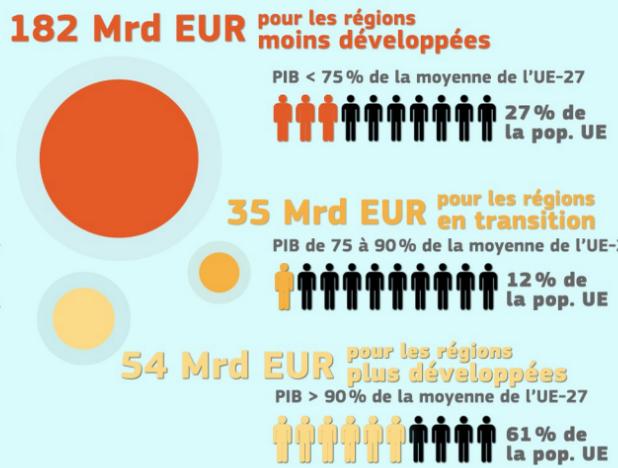
ENTRE 50% ET 80% DES INVESTISSEMENTS AXÉS SUR CES PRIORITÉS



INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN

- Emploi et mobilité
- Amélioration de l'éducation
- Inclusion sociale
- Amélioration de l'administration publique

AU PROFIT DE TOUTES LES RÉGIONS DE L'UE



CENTRÉE SUR LES RÉSULTATS

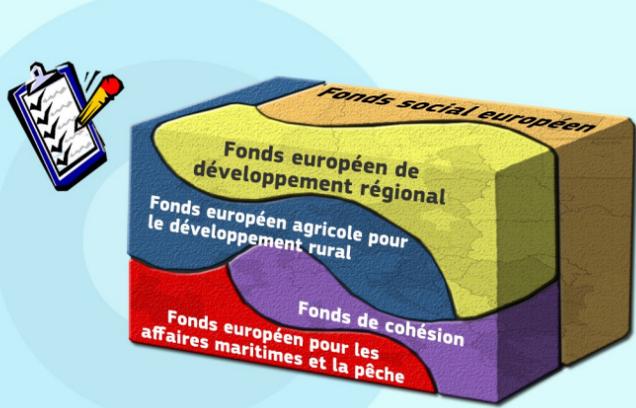


RÈGLES COMMUNES

CONDITIONS À REMPLIR AVANT L'OBTENTION DES FONDS



SIMPLIFICATION



- Règles communes pour tous les fonds structurels et d'investissement européens
- Règles d'éligibilité plus claires
- Utilisation renforcée des technologies numériques (cohésion en ligne)
- Exigences plus ciblées en matière d'information
- Règles comptables plus simples